

15ème législature

Question N° : 8182	De Mme Catherine Osson (La République en Marche - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse > Police de sécurité du quotidien (PSQ) - Effectifs de police à Roubaix	Analyse > Police de sécurité du quotidien (PSQ) - Effectifs de police à Roubaix.
Question publiée au JO le : 08/05/2018 Réponse publiée au JO le : 08/01/2019 page : 158 Date de changement d'attribution : 16/10/2018		

Texte de la question

Mme Catherine Osson attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les effectifs de police à Roubaix. M. le ministre a souhaité que soit expérimentée, à Roubaix, la police de sécurité du quotidien à partir de janvier 2019, dans les quartiers du Blanc-Seau et de Croix Bas-Saint-Pierre. Mme la députée tient à saluer cette décision qui paraît indispensable au regard des spécificités de la première ZSP de France. Depuis plusieurs années, élus locaux et députés de la circonscription ont déploré les effets de la mutualisation des services au niveau départemental, qui profitent principalement à la commune de Lille. En 2014, le taux de policiers pour 1 000 habitants était ainsi 50 % plus élevé dans la division de Lille que dans celle de Roubaix. Les baisses d'effectifs dans le commissariat de la division de Roubaix ont principalement touché les brigades de roulement et les équipages de police secours, alors même que ces équipes étaient dédiées à des missions de proximité. Sur le papier, les priorités affichées de la PSQ à Roubaix sont la lutte contre les trafics de stupéfiants, la simplification du partenariat local, l'engagement de patrouilles mixtes avec la police municipale et le renforcement de la présence opérationnelle. Pourtant, en octobre 2017, la préfecture et la ville ont déjà signé une convention de partenariat entre police nationale et police municipale. Des patrouilles mixtes sont en outre déjà mises en œuvre, mais elles conduisent à mobiliser de plus en plus les policiers municipaux. Aussi, la mise en place de la PSQ à Roubaix ne doit pas être qu'une méthode de travail. Elle doit conduire à une véritable hausse des effectifs à Roubaix et leur mobilisation non plus sur des tâches indues mais bien sur le cœur de métier du policier : patrouiller sur le terrain et garantir la protection de la sécurité physique des citoyens. Elle lui demande quelles informations chiffrées peut-il transmettre aux Roubaisiennes et aux Roubaisiens pour assurer que la présence policière sera bien renforcée dans les prochains mois, et ce, non pas à titre expérimental, mais bien de manière pérenne.

Texte de la réponse

Le Président de la République a fait de la sécurité un des enjeux fondamentaux du quinquennat. Les Français et leurs élus attendent beaucoup sur ce plan. Si la lutte contre le terrorisme est à cet égard une priorité, renforcer la sécurité quotidienne de nos concitoyens constitue l'autre défi majeur dans le domaine de la sécurité intérieure. Pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, a décidé de renforcer les moyens humains et matériels des forces de l'ordre. 10 000 postes de policiers et de gendarmes seront ainsi créés durant le quinquennat. Par ailleurs, après avoir augmenté de 1,5 % en 2018, le budget des forces de sécurité intérieure de l'État augmentera encore en 2019, de 2,6 %, soit 330 M€ supplémentaires. Le budget dédié aux

équipements atteindra 236 M€ pour les deux forces, permettant aux policiers et aux gendarmes d'être mieux équipés et surtout mieux protégés. Le Gouvernement fait également le choix de l'efficacité et des réformes en profondeur, avec en particulier la police de sécurité du quotidien (PSQ). Lancée début février 2018, elle permet, sur tout le territoire national, de disposer de policiers et de gendarmes recentrés sur leur cœur de métier, davantage présents sur le terrain et plus proches de la population, avec pour objectif d'apporter des réponses opérationnelles mieux adaptées aux spécificités locales et aux attentes de nos concitoyens, en lien étroit avec les partenaires locaux. La PSQ se traduit également par une action renforcée dans les « quartiers de reconquête républicaine » (QRR), là où l'insécurité est la plus forte. Des moyens humains et matériels spécifiques y seront concentrés en priorité. Les 15 premiers quartiers de reconquête républicaine ont officiellement été lancés le 18 septembre 2018. Une seconde vague de 15 autres QRR sera mise en place d'ici l'été 2019 et les 30 autres d'ici fin 2020. Au total, 1 300 policiers supplémentaires seront affectés dans les QRR d'ici 2020. S'agissant de la division de Roubaix, qui dépend de la circonscription de sécurité publique de Lille-agglomération, la situation de ses effectifs fait l'objet de la plus grande attention. La division de Roubaix s'appuie sur ses moyens propres - soit sur plus de 390 policiers et adjoints de sécurité -, mais également sur des renforts départementaux (brigade anti-criminalité, brigade cynophile, etc.), dont certains quotidiens et d'autres ponctuels, qui représentent une douzaine de policiers supplémentaires chaque jour. De plus, la « force de réponse immédiate », unité d'agglomération créée en février 2018, est également engagée à Roubaix, par exemple dans la lutte contre les trafics de stupéfiants. Par ailleurs, la ville bénéficie de la compagnie républicaine de sécurité (CRS) affectée en mission de sécurisation à Lille puisqu'une section intervient, sauf exception, chaque jour à Roubaix. Il convient en outre de souligner que Roubaix figure parmi les villes retenues pour bénéficier de la seconde vague des QRR, qui sera lancée dès janvier 2019. Le QRR de Roubaix-Tourcoing (quartier intercommunal de Blanc-Seau Croix-Bas-Saint-Pierre) sera, en majorité, situé à Roubaix, mais Wattrelos en bénéficiera également. Des renforts d'effectifs y seront affectés à ce titre dès l'an prochain, au fil des sorties d'école et en tout état de cause dans l'année. Grâce à ces renforts, une nouvelle brigade de reconquête républicaine sera créée, la lutte contre les trafics sera intensifiée et la police nationale sera plus présente au quotidien sur la voie publique pour les habitants et mieux armée pour répondre aux incivilités, nuisances et violences de toute sorte qui suscitent l'inquiétude et l'exaspération de la population. Dans cette action, les acteurs locaux, au premier rang desquels les maires, ont un rôle également important à jouer.